



Barème d'honoraires Service Transaction – Calvet immobilier

Les honoraires du service transaction, à charge vendeur, sont calculés sur le prix de vente TTC (T.V.A 20%).

• De 1€ à 50.000€	Forfait	5000€ ttc
• De 50.001€ à 100.000€	Taux	8% ttc
• De 100.001€ à 200.000€	Taux	7% ttc
• De 200.001€ à 350.000€	Taux	6% ttc
• Plus de 350.000€	Taux	5% ttc

Edition septembre 2020